



ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Article 1^{er} : Les dates de rentrée de personnels enseignants et de rentrée des élèves ainsi que les dates des vacances des classes sont fixées comme suit pour l'année scolaire 2017-2018.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

DATE DE RENTREE 2017-2018	
Enseignants	Pré-rentrée des personnels enseignants du 2nd degré le Vendredi 1 ^{er} septembre 2017 à 8h00.
Elèves	Rentrée des élèves selon le planning suivant : Le lundi 04 septembre 2017: ↳ 3 ^{ème} de 08h00 à 10h00 ↳ 5 ^{ème} de 10h00 à 12h00 Le mardi 05 septembre 2017: ↳ 4 ^{ème} de 08h00 à 10h00 Le mercredi 06 septembre 2017: ↳ 6 ^{ème} de 08h00 à 12h00 <u>Début des cours le jeudi 07 septembre 2017</u> selon les emplois du temps respectifs.
PERIODES	
Toussaint	Mercredi 25 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017
Noël	Samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018
Carnaval	Jeudi 08 février 2018 au jeudi 22 février 2018
Mi-carême	Jeudi 08 mars 2018
PAQUES	Samedi 24 mars 2018 au Lundi 09 avril 2018
Début des vacances des élèves	Vendredi 06 juillet 2018

En conséquence, l'année scolaire sera découpée comme suit :

1 ^{er} Trimestre	Du 04 Septembre 2017 au 10 Décembre 2017
2 ^{ème} Trimestre	Du 11 Décembre 2017 au 25 Mars 2018
3 ^{ème} Trimestre	Du 26 Mars 2018 au 06 Juillet 2018